



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

MESURE 6 : RDVPERMIS

**Guide utilisateurs pour les candidats
mandants**

SOMMAIRE

Candidat mandant

- [Fiche descriptive](#) p°3
- [Principales fonctionnalités par catégorie](#) p°4
- [Me créer un compte candidat](#) p°5
 - [Je suis pris sous mandat par mon auto-école et je finalise mon inscription p°6](#)
 - [Je m'inscris via le site de la sécurité routière et je suis pris sous mandat par mon auto-école p°12](#)
- [Consulter mes informations p°21](#)
 - [Voir mes informations sur la page d'accueil p°22](#)
 - [Être informé par mail p°24](#)
 - [Voir les informations liées aux délais de présentation p°26](#)
- [Révoquer mon mandat p°27](#)
 - [Supprimer mon mandat p°28](#)
 - [Retour à l'écran d'accueil après la révocation du mandat p°31](#)



FICHE DESCRIPTIVE CANDIDAT MANDANT EN RÉSUMÉ



Je m'inscris auprès d'une auto-école mandataire

- Je m'inscris auprès d'une auto-école qui me prend sous mandat sur RdvPermis
- Je reçois un mail de confirmation de la prise sous mandat et un mail pour finaliser la création de mon compte RdvPermis

J'estime la date de passage de mon examen

- De concert avec mon auto-école, je programme une date de passage d'examen

Je suis inscrit à l'examen

- Je suis positionné sur un créneau d'examen par mon auto-école

Je reçois ma convocation

- Je reçois un mail de convocation à mon examen

Je me présente à l'examen

- Je me présente à l'examen, avec un employé de mon auto-école

Je peux révoquer mon mandat avec mon auto-école à tout moment pour devenir candidat libre ou pour déclarer une nouvelle auto-école mandataire

- Je dispose des informations de base sur ma situation (candidat mandant, candidat libre)
- Je suis responsabilisé dans le choix de ma place d'examen et je dispose dans RdvPermis d'explications claires sur les délais de présentation associés aux annulations, absences non justifiées, et échecs à l'examen



PRINCIPALES FONCTIONNALITÉS

CANDIDAT MANDANT

Me créer un compte candidat



- M'inscrire et mettre à jour mon mot de passe
- Finaliser la création de mon compte

Consulter mes informations



- Voir mes informations sur la page d'accueil
- Être informé par mail
- Voir les informations liées aux délais de présentation

Révoquer mon mandat



- Supprimer mon mandat

Fonctionnalités





Me créer un compte candidat

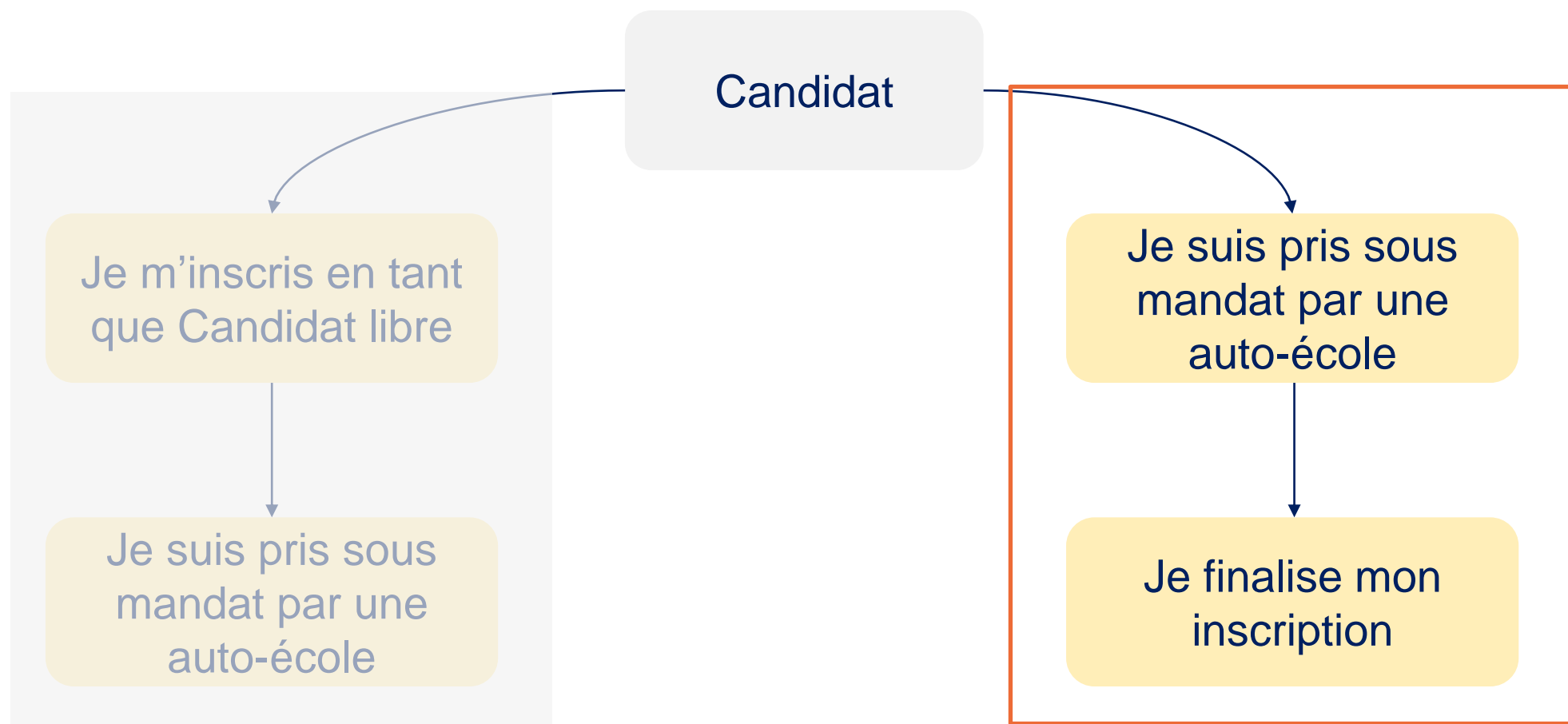
**Je suis pris sous mandat par mon auto-école et je finalise mon
inscription p°6**

**Je m'inscris via le site de la sécurité routière et je suis pris sous
mandat par mon auto-école p°12**

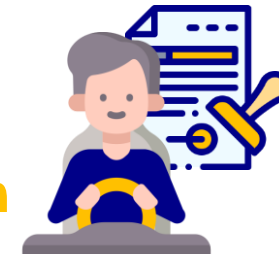


ME CRÉER UN COMPTE CANDIDAT

Deux modalités pour être pris sous mandat par une auto-école



ME CRÉER UN COMPTE CANDIDAT



- Je suis pris sous mandat par mon auto-école et je finalise mon inscription

Prise sous mandat par votre auto-école



Une fois pris sous mandat par mon auto-école, réception d'un mail de confirmation sur l'adresse mail reliée au compte RdvPermis

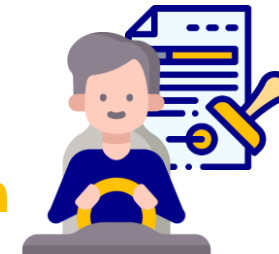
Madame, Monsieur Fabre,

L'auto-école chrono auto-ecole a déclaré disposer d'un mandat pour vous inscrire à l'examen pratique du permis de conduire.

Vous pouvez à tout moment consulter votre situation sur [votre espace dédié](#).

Pour toute autre information, vous pouvez consulter notre [aide en ligne](#).

ME CRÉER UN COMPTE CANDIDAT



- Je suis pris sous mandat par mon auto-école et je finalise mon inscription

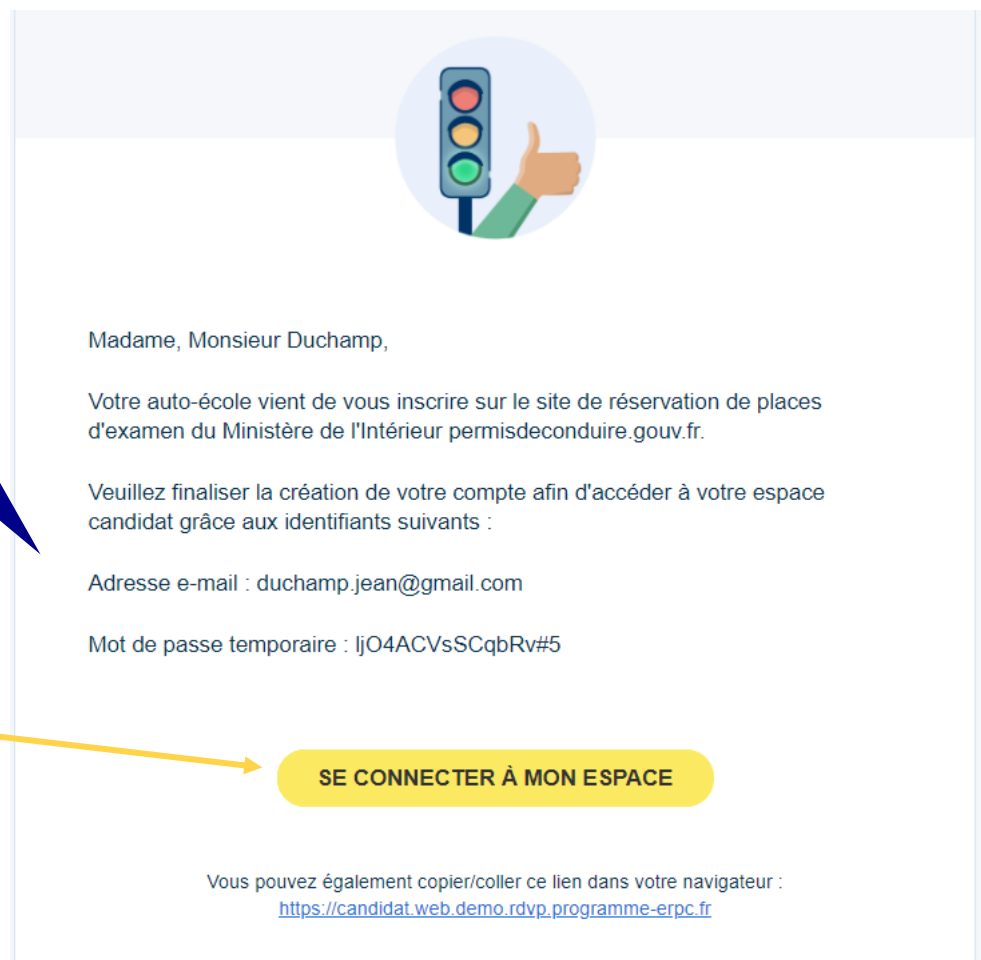
Une fois pris sous mandat par mon auto-école, réception d'un second mail pour finaliser la création de mon compte

RdvPermis

Dans cet e-mail, on dispose d'informations de connexion à son compte RDVPermis : rappel de son adresse mail et de son mot de passe temporaire

1

Je clique sur
« Se connecter à
mon espace »



Madame, Monsieur Duchamp,

Votre auto-école vient de vous inscrire sur le site de réservation de places d'examen du Ministère de l'Intérieur permisdeconduire.gouv.fr.

Veuillez finaliser la création de votre compte afin d'accéder à votre espace candidat grâce aux identifiants suivants :

Adresse e-mail : duchamp.jean@gmail.com

Mot de passe temporaire : `lj04ACVsSCqbRv#5`

SE CONNECTER À MON ESPACE

Vous pouvez également copier/coller ce lien dans votre navigateur :
<https://candidat.web.demo.rdvp.programme-erpc.fr>



ME CRÉER UN COMPTE CANDIDAT

- Je suis pris sous mandat par mon auto-école et je finalise mon inscription

Bienvenue sur RdvPermis

J'ai un compte, je me connecte


ADRESSE E-MAIL

duchamp.jean@gmail.com

MOT DE PASSE

.....

Se souvenir de moi

Je ne suis pas un robot  reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

JE ME CONNECTE

2 Je renseigne mon adresse e-mail et mon mot de passe temporaire

3 Je clique sur « Je ne suis pas un robot »

4 Je clique sur « Je me connecte »

ME CRÉER UN COMPTE CANDIDAT



Je suis pris sous mandat par mon auto-école et je finalise mon inscription

Mise à jour du mot de passe

Vous devez changer votre mot de passe pour activer votre compte.

Votre mot de passe doit contenir un minimum de 12 caractères dont au moins 1 majuscule, 1 minuscule, 1 chiffre, 1 caractère spécial

NOUVEAU MOT DE PASSE

CONFIRMATION DU MOT DE PASSE

CONNEXION

5

Je renseigne mon nouveau mot de passe dans les deux champs

6

Je clique sur « Connexion »

ME CRÉER UN COMPTE CANDIDAT



- Je suis pris sous mandat par mon auto-école et je finalise mon inscription

Conditions Générales d'Utilisation

Pour accéder à votre espace, vous devez accepter les Conditions Générales d'Utilisation.

En cliquant sur le bouton "J'accepte", vous certifiez les avoir lues et acceptées sans réserve.

[Conditions Générales d'Utilisation](#)

J'ACCEPTÉ

7

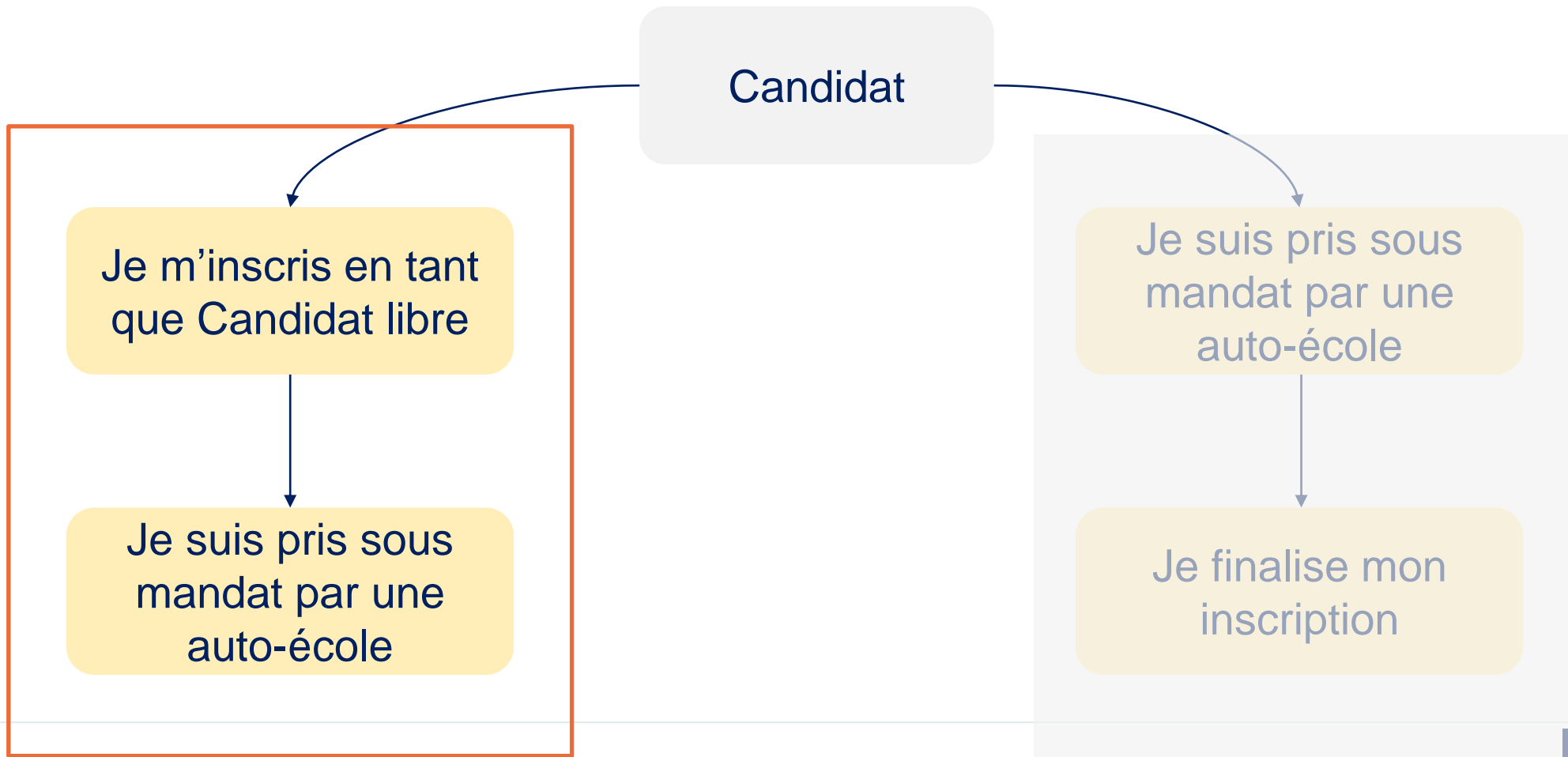
Je clique sur « J'accepte » pour valider les conditions générales d'utilisation

Je consulte le détail des conditions générales d'utilisation



ME CRÉER UN COMPTE CANDIDAT

Deux modalités pour être pris sous mandat par une auto-école





ME CRÉER UN COMPTE CANDIDAT

- Je m'inscris via le site de la sécurité routière et je suis pris sous mandat par mon auto-école

GOVERNEMENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE permisdeconduire.gouv.fr

Lien de connexion :
<https://candidat.permisdeconduire.gouv.fr>


Bienvenue sur RdvPermis

J'ai un compte, je me connecte

ADRESSE E-MAIL

MOT DE PASSE

Se souvenir de moi

Je ne suis pas un robot 
reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

JE ME CONNECTE

[Mot de passe oublié ?](#)

Pas encore inscrit ?

JE M'INSCRIS EN CANDIDAT LIBRE >

1

Je clique sur le bouton « Je m'inscris en candidat libre »



ME CRÉER UN COMPTE CANDIDAT

- Je m'inscris via le site de la sécurité routière et je suis pris sous mandat par mon auto-école

2

Je renseigne mon nom de famille, mon NEPH et mon e-mail)

Si je dispose déjà d'un compte, je clique sur le lien « J'ai déjà un compte candidat »

Inscription candidat libre

Permis B
L'inscription candidat libre est disponible uniquement pour la catégorie B

* NOM DE FAMILLE EX : DUPONT

* NEPH EX : 010203040506

Le numéro NEPH est un numéro unique qui vous est attribué lors de votre inscription sur le site de l'ANTS.
Vous pouvez créer un compte usager sur ce site et attendre 48h avant de vous inscrire ici.
Vous pouvez retrouver ce numéro sur ce site, dans votre compte, ou sur les différents e-mails reçus par l'ANTS.

Un NEPH au format 123456789 123 devient 123456789-123

* E-MAIL EX : MONMAIL@EMAIL.COM

[J'ai déjà un compte candidat](#)

Le numéro NEPH est un numéro unique qui vous est attribué lors de votre inscription sur le site de l'ANTS.

Vous pouvez créer un compte usager sur ce site et attendre 48h avant de vous inscrire ici.

Vous pouvez retrouver ce numéro sur ce site, dans votre compte, ou sur les différents e-mails reçus par l'ANTS.

3

Je clique sur « Je m'inscris à RdvPermis »

JE M'INSCRIS À RDVPERMIS



ME CRÉER UN COMPTE CANDIDAT

- Je m'inscris via le site de la sécurité routière et je suis pris sous mandat par mon auto-école

Le message ci-dessous s'affiche dès lors que l'inscription a été finalisée

Inscription candidat libre

Votre compte a été créé avec succès ! Veuillez consulter vos mails pour vous connecter sur votre espace.




ME CRÉER UN COMPTE CANDIDAT

- Je m'inscris via le site de la sécurité routière et je suis pris sous mandat par mon auto-école

Toute l'équipe vous souhaite la bienvenue !

GOUVERNEMENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

Bienvenue !



Madame, Monsieur Chevalier,

Vous venez de vous inscrire sur le site de réservation de places d'examen du Ministère de l'Intérieur permisdeconduire.gouv.fr.

Veillez finaliser la création de votre compte afin d'accéder à votre espace candidat grâce aux identifiants suivants :

Adresse e-mail : rdvp.test.candidats@gmail.com

Mot de passe temporaire : 4qC6H2WWwdY8Vx'9

SE CONNECTER A MON ESPACE

Vous pouvez également copier/coller ce lien dans votre navigateur : <https://candidat.web.demo.rdvp.programme-erpc.fr>

Réception d'un e-mail de confirmation d'inscription avec un mot de passe temporaire

Madame, Monsieur Chevalier,

Vous venez de vous inscrire sur le site de réservation de places d'examen du Ministère de l'Intérieur permisdeconduire.gouv.fr.

Veillez finaliser la création de votre compte afin d'accéder à votre espace candidat grâce aux identifiants suivants :

Adresse e-mail : rdvp.test.candidats@gmail.com

Mot de passe temporaire : 4qC6H2WWwdY8Vx'9

SE CONNECTER A MON ESPACE

1

Je clique sur « Se connecter à mon espace »

Vous pouvez également copier/coller ce lien dans votre navigateur : <https://candidat.web.demo.rdvp.programme-erpc.fr>



ME CRÉER UN COMPTE CANDIDAT

- Je m'inscris via le site de la sécurité routière et je suis pris sous mandat par mon auto-école

Bienvenue sur RdvPermis

J'ai un compte, je me connecte


ADRESSE E-MAIL

duchamp.jean@gmail.com

MOT DE PASSE

.....

Se souvenir de moi

Je ne suis pas un robot  reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

JE ME CONNECTE

2 Je renseigne mon adresse e-mail et mon mot de passe temporaire

3 Je clique sur « Je ne suis pas un robot »

4 Je clique sur « Je me connecte »



ME CRÉER UN COMPTE CANDIDAT

- Je m'inscris via le site de la sécurité routière et je suis pris sous mandat par mon auto-école

5

Je renseigne mon nouveau mot de passe

Mise à jour du mot de passe

Vous devez changer votre mot de passe pour activer votre compte.

Votre mot de passe doit contenir un minimum de 12 caractères dont au moins 1 majuscule, 1 minuscule, 1 chiffre, 1 caractère spécial

NOUVEAU MOT DE PASSE

CONFIRMATION DU MOT DE PASSE

CONNEXION

6

Je clique sur « Connexion »



ME CRÉER UN COMPTE CANDIDAT

- Je m'inscris via le site de la sécurité routière et je suis pris sous mandat par mon auto-école

Conditions Générales d'Utilisation

Pour accéder à votre espace, vous devez accepter les Conditions Générales d'Utilisation.

En cliquant sur le bouton "J'accepte", vous certifiez les avoir lues et acceptées sans réserve.

[Conditions Générales d'Utilisation](#)

Je consulte le détail des conditions générales d'utilisation

7

Je clique sur « J'accepte » pour valider les conditions générales d'utilisation

J'ACCEPTÉ



ME CRÉER UN COMPTE CANDIDAT

- Je m'inscris via le site de la sécurité routière et je suis pris sous mandat par mon auto-école

Une fois connecté, j'ai accès à mes informations

Bienvenue Lola Chevalier
 NEPH 288393195288393195

CATÉGORIE DE PERMIS : B

EXAMEN PROGRAMMÉ

Vous n'avez aucun examen prévu

[RÉSERVER UN EXAMEN](#)

Comment préparer ma réservation ?

Afin de réserver votre créneau d'examen, renseignez-vous sur les disponibilités de votre accompagnateur et préparez les informations suivantes le concernant :

- Nom
- Prénom
- Numéro de dossier (NEPH)
- Date de délivrance de son permis de conduire (en cours de validité depuis au moins 5 ans)

Le numéro de dossier (NEPH) est une série de 12 chiffres que vous pouvez trouver sur les permis de conduire. Si votre accompagnateur a un nouveau permis, vous pourrez trouver ce numéro à l'arrière, en haut à gauche, de son permis. S'il possède un ancien permis, vous pourrez trouver ce numéro sur le premier volet, à gauche de la photo.

DÉLAI DE PRÉSENTATION

Aucun délai de présentation en cours

Qu'est-ce qu'un délai de présentation ?

Un délai de présentation est applicable à un candidat après une absence, un échec ou l'annulation d'un examen. Les réservations de places d'examen à la catégorie B du permis de conduire sont soumises aux délais de représentation suivants :

- 45 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 10 ;
- 30 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 15 et supérieur à 10 ;
- 20 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 20 et supérieur à 15 ;
- 10 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 25 et supérieur à 20 ;
- 2 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points supérieur à 25 ;
- 40 jours à la suite d'une absence non justifiée à l'examen ;
- 30 jours à la suite d'une annulation à - de 6 jours de l'examen prévu.

MON AUTO-ÉCOLE

Aucun mandat.

Qu'est-ce qu'un mandat ?

Un mandat est un contrat entre l'auto-école et le candidat qui encadre la prestation de réservation de place d'examen. L'auto-école peut conclure la réservation d'une place d'examen pour le compte d'un candidat dès lors qu'il a été inscrit sous mandat par l'auto-école.

Je suis par défaut inscrit en tant que candidat libre. J'ai la possibilité d'être pris sous mandat par une auto-école

Informations relatives aux conditions d'accès à l'examen et aux délais de présentation



Consulter mes informations

Voir mes informations sur la page d'accueil p°22

Être informé par mail p°24


Voir les informations liées aux délais de présentation p°26



CONSULTER SES INFORMATIONS

- Voir mes informations sur la page d'accueil – candidat sans mandat

Une fois connecté, j'ai accès à mes informations


SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE
 permisdeconduire.gouv.fr

Lola CHEVALIER

Bienvenue Lola Chevalier
NEPH : 288393195288393195

CATÉGORIE DE PERMIS : **B**

EXAMEN PROGRAMMÉ

Vous n'avez aucun examen prévu

RÉSERVER UN EXAMEN

Comment préparer ma réservation ?

Afin de réserver votre créneau d'examen, renseignez-vous sur les disponibilités de votre accompagnateur et préparez les informations suivantes le concernant :

- Nom
- Prénom
- Numéro de dossier (NEPH)
- Date de délivrance de son permis de conduire (en cours de validité depuis au moins 5 ans)

Le numéro de dossier (NEPH) est une série de 12 chiffres que vous pouvez trouver sur les permis de conduire. Si votre accompagnateur a un nouveau permis, vous pourrez trouver ce numéro à l'arrière, en haut à gauche, de son permis. S'il possède un ancien permis, vous pourrez trouver ce numéro sur le premier volet, à gauche de la photo.

DÉLAI DE PRÉSENTATION

Aucun délai de présentation en cours

Qu'est-ce qu'un délai de présentation ?

Un délai de présentation est applicable à un candidat après une absence, un échec ou l'annulation d'un examen. Les réservations de places d'examen à la catégorie B du permis de conduire sont soumises aux délais de représentation suivants :

- 45 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 10 ;
- 30 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 15 et supérieur à 10 ;
- 20 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 20 et supérieur à 10 ;
- 10 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 25 et supérieur à 20 ;
- 2 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points supérieur à 25 ;
- 40 jours à la suite d'une absence non justifiée à l'examen ;
- 30 jours à la suite d'une annulation à - de 6 jours de l'examen prévu.

MON AUTO-ÉCOLE

Aucun mandat.

Qu'est-ce qu'un mandat ?

Un mandat est un contrat entre l'auto-école et le candidat qui encadre la prestation de réservation de place d'examen. L'auto-école peut conclure la réservation d'une place d'examen pour le compte d'un candidat dès lors qu'il a été inscrit sous mandat par l'auto-école.

! Pour passer au statut candidat mandant, je dois me rapprocher de mon auto-école qui effectuera la prise sous mandat sur RdvPermis

Informations relatives aux conditions d'accès à l'examen et aux délais de présentation

CONSULTER MES INFORMATIONS

- Voir mes informations sur la page d'accueil – candidat avec mandat



GOVERNEMENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE permisdeconduire.gouv.fr Salomé FABRE

Bienvenue Salomé Fabre
NEPH 500575271053

CATÉGORIE DE PERMIS : B

DÉLAI DE PRÉSENTATION

Aucun délai de présentation en cours

Qu'est-ce qu'un délai de présentation ?

Un délai de présentation est applicable à un candidat après une absence, un échec ou l'annulation d'un examen. Les réservations de places d'examen à la catégorie B du permis de conduire sont soumises aux délais de représentation suivants :

- 45 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 10 ;
- 30 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 15 et supérieur à 10 ;
- 20 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 20 et supérieur à 15 ;
- 10 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 25 et supérieur à 20 ;
- 2 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points supérieur à 25 ;
- 40 jours à la suite d'une absence non justifiée à l'examen ;
- 30 jours à la suite d'une annulation à - de 6 jours de l'examen prévu.

MON AUTO-ÉCOLE

Chrono Auto-Ecole

E-MAIL rdvp.test.auto.ecole+chrono@gmail.com

SUPPRIMER MON MANDAT

Qu'est-ce qu'un mandat ?

Un mandat est un contrat entre l'auto-école et le candidat qui encadre la prestation de réservation de place d'examen. L'auto-école peut conclure la réservation d'une place d'examen pour le compte d'un candidat dès lors qu'il a été inscrit sous mandat par l'auto-école.

Une fois connecté, j'ai accès à mes informations

La prise sous mandat est effective et les informations de mon auto-école mandataire sont disponibles



CONSULTER MES INFORMATIONS

■ Être informé par mail : mon rendez-vous d'examen

Lors de la réservation d'un créneau d'examen par mon auto-école, je reçois un e-mail de convocation

Convocation à l'examen pratique du permis de conduire

GOUVERNEMENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

Convocation à l'examen pratique du permis de conduire

Le present mail vaut convocation.

Mesures du protocole sanitaire :

- Port obligatoire d'un masque à usage médical (vous et votre accompagnateur).
- Climatisation coupée et véhicule aéré pendant l'examen.
- Ventilation autorisée en position basse et sans recyclage d'air.
- Nettoyage (produit ou lingette virucide respectant la norme EN 14476), aération et désinfection du véhicule avant l'examen. **ATTENTION** : Si toutes les conditions sanitaires précisées ne peuvent être réunies, ou en cas de suspicion du covid-19 (toux, état fébrile), l'examen de conduite ne pourra avoir lieu.

Madame, Monsieur Fabre Salomé,

Nous avons bien pris en compte la réservation à l'examen pratique du permis de conduire pour la catégorie B, le jeudi 08 avril 2021 à 08:30 avec le numéro NEPH 500575271053 sur le centre CARCASSONNE à l'adresse rue de la mer 11000 Carcassonne, réalisée par l'auto-école chrono auto-école en votre nom.

Merci de vous présenter 30 min avant le début de l'épreuve.

Nous vous rappelons les éléments à vérifier le jour de l'examen :

- Votre accompagnateur sera un représentant de votre école conduite.
- Vous présenterez un titre d'identité en cours de validité : Carte nationale d'identité, Passeport ou Titre de séjour (Liste complète : [arrêté du 23 décembre 2016 relatif à la justification de l'identité, du domicile, de la résidence normale et de la régularité du séjour pour l'obtention du permis de conduire](#)).
- Vous présenterez votre permis de conduire original si vous avez obtenu une autre catégorie depuis moins de 5 ans afin de bénéficier d'une dispense d'examen théorique général.

Attention :

L'absence ou la non-validité d'un des documents exigés ci-dessus entraîne le report de l'examen à une date ultérieure.

Si besoin, vous avez la possibilité d'annuler votre réservation en demandant à votre auto-école disposant du mandat associé de le faire.

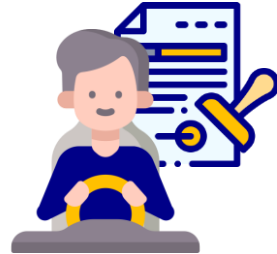
Si l'annulation est effectuée plus de 6 jours avant la date prévue, vous pourrez demander à votre auto-école de vous inscrire sur un autre créneau disponible sans délai de présentation.

Si l'annulation est effectuée à 6 jours et moins de la date prévue, un délai de repassage de 30 jours à partir de la date de réservation annulée, vous sera appliqué.

Pour toute autre information, vous pouvez consulter [notre aide en ligne](#).

Résultat de votre examen:

48h après le passage de votre examen (week-end et jours fériés non inclus) vous avez la possibilité de consulter [votre résultat](#). En cas de réussite, vous devrez solliciter par vous même la fabrication de votre permis de conduire sur le site de l'[ANTS](#).




CONSULTER MES INFORMATIONS

- Être informé par mail : mon annulation d'examen pratique du permis de conduire


En cas d'annulation de mon examen, réception d'un e-mail de confirmation.

! Possibilité de consulter les délais de présentation liés à l'annulation sur mon espace candidat

Toute l'équipe vous souhaite la bienvenue !

 **SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE**

RdvPermis



Madame, Monsieur Fabre Salomé,

Votre réservation à l'examen pratique du permis de conduire pour la catégorie B sur le centre de CARCASSONNE le jeudi 08 avril 2021 à 08:30 avec le numéro NEPH 500575271053 a bien été annulée par l'auto-école chrono auto-ecole

Si l'annulation a été effectuée 6 jours avant la date prévue, vous pourrez demander à votre auto-école de vous inscrire sur un autre créneau disponible sans délai de présentation. Si l'annulation a été effectuée à moins de 6 jours de la date prévue, un délai de repassage de 30 jours à partir de la date de réservation annulée, vous sera appliqué.

Vous pouvez à tout moment consulter votre situation sur [votre espace dédié](#).

Pour toute autre information, vous pouvez consulter [notre aide en ligne](#).



CONSULTER MES INFORMATIONS

■ Voir les informations liées aux délais de présentation

Possibilité de consulter les informations liées au délai de présentation à l'examen. Le délai de présentation est calculé en fonction des conditions d'annulation de la réservation d'examen. Les délais relatifs à chaque cas sont expliqués dans cette rubrique.

Bienvenue Salomé Fabre
NEPH 500575271053

CATÉGORIE DE PERMIS : **B**

⚠ DÉLAI DE PRÉSENTATION

Annulation de l'examen du 08/04/2021

DURÉE	30 jours
DATE DE FIN	08/05/2021

Qu'est-ce qu'un délai de présentation ?

Un délai de présentation est applicable à un candidat après une absence, un échec ou l'annulation d'un examen. Les réservations de places d'examen à la catégorie B du permis de conduire sont soumises aux délais de représentation suivants :

- 45 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 10 ;
- 30 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 15 et supérieur à 10 ;
- 20 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 20 et supérieur à 15 ;
- 10 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 25 et supérieur à 20 ;
- 2 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points supérieur à 25 ;
- 40 jours à la suite d'une absence non justifiée à l'examen ;
- 30 jours à la suite d'une annulation à - de 6 jours de l'examen prévu.

👤 MON AUTO-ÉCOLE

Chrono Auto-Ecole

E-MAIL rdvp.test.auto.ecole+chrono@gmail.com

SUPPRIMER MON MANDAT

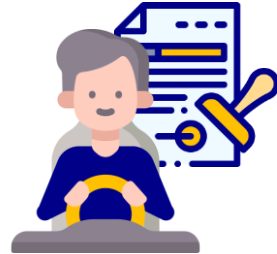
Qu'est-ce qu'un mandat ?

Un mandat est un contrat entre l'auto-école et le candidat qui encadre la prestation de réservation de place d'examen. L'auto-école peut conclure la réservation d'une place d'examen pour le compte d'un candidat dès lors qu'il a été inscrit sous mandat par l'auto-école.

Révoquer mon mandat

Supprimer mon mandat p°28

Retour à l'écran d'accueil après la révocation du mandat p°31



RÉVOQUER MON MANDAT

■ Supprimer mon mandat

GOUVERNEMENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE permisdeconduire.gouv.fr
Salomé FABRE

Bienvenue Salomé Fabre
NEPH 500575271053

CATÉGORIE DE PERMIS : **B**

⚠ DÉLAI DE PRÉSENTATION

Aucun délai de présentation en cours

Qu'est-ce qu'un délai de présentation ?

Un délai de présentation est applicable à un candidat après une absence, un échec ou l'annulation d'un examen. Les réservations de places d'examen à la catégorie B du permis de conduire sont soumises aux délais de représentation suivants :

- 45 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 10 ;
- 30 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 15 et supérieur à 10 ;
- 20 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 20 et supérieur à 15 ;
- 10 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 25 et supérieur à 20 ;
- 2 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points supérieur à 25 ;
- 40 jours à la suite d'une absence non justifiée à l'examen ;
- 30 jours à la suite d'une annulation à - de 6 jours de l'examen prévu.

👤 MON AUTO-ÉCOLE

Chrono Auto-Ecole

E-MAIL rdyp.test.auto.ecole+chrono@mail.com

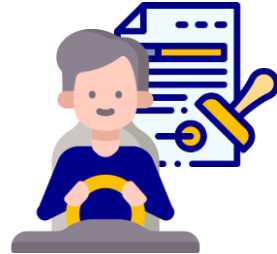
SUPPRIMER MON MANDAT

Qu'est-ce qu'un mandat ?

Un mandat est un contrat entre l'auto-école et le candidat qui encadre la prestation de réservation de place d'examen. L'auto-école peut conclure la réservation d'une place d'examen pour le compte d'un candidat dès lors qu'il a été inscrit sous mandat par l'auto-école.

Possibilité de supprimer mon mandat en cours avec l'auto-école.
Exemple : en cas de changement d'auto-école

1 Je clique sur « Supprimer mon mandat »



RÉVOQUER MON MANDAT

■ Supprimer mon mandat

Bienvenue Salomé Fabre
NEPH 500575271053

CATÉGORIE DE PERMIS : B

DÉLAI DE PRÉSENTATION

Aucun délai de présentation en cours

MON AUTO-ÉCOLE

Chrono Auto-Ecole
E-MAIL rdvp.test.auto.ecole+chrono@gmail.com

Qu'est-ce qu'un délai de p...
Un délai de présentation est appl...
après une absence, un échec à l'examen. Les réservations de p...
catégorie B du permis de cond...
aux délais de représentation suiv...

- 45 jours à la suite d'un...
pratique avec un total de po...
à 10 ;
- 30 jours à la suite d'un...
pratique avec un total de po...
à 15 et supérieur à 10 ;
- 20 jours à la suite d'un échec à l'examen...
pratique avec un total de points inférieur ou égal...
à 20 et supérieur à 15 ;
- 10 jours à la suite d'un échec à l'examen...
pratique avec un total de points inférieur ou égal...
à 25 et supérieur à 20 ;
- 2 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique...
avec un total de points supérieur à 25 ;
- 40 jours à la suite d'une absence non justifiée à...
l'examen ;
- 30 jours à la suite d'une annulation à - de 6...
jours de l'examen prévu.

Vous êtes sur le point de supprimer le mandat en cours avec votre auto-école

Cela signifie que vous renoncez à être accompagné à l'examen du permis de conduire par votre auto-école. Attention, si vous avez une place d'examen déjà réservée, votre examen sera automatiquement annulé et vous risquez de subir un délai de présentation.

Confirmez-vous la suppression de votre mandat ?

OUI, JE SUPPRIME MON MANDAT

NON, JE CONSERVE MON MANDAT

2


Je clique sur
« Oui, je supprime
mon mandat »




RÉVOQUER MON MANDAT

■ Supprimer mon mandat

Révocation du mandat d'inscription à l'examen pratique du permis de conduire

 **SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Révocation du mandat d'inscription à l'examen pratique du permis de conduire

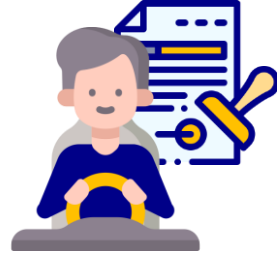


Madame, Monsieur Fabre Salomé,

Vous avez révoqué le mandat dont l'auto-école chrono auto-ecole disposait pour vous inscrire à l'examen pratique du permis de conduire.

Vous pouvez désormais vous inscrire en tant que candidat libre à l'examen pratique du permis de conduire. Pour toute autre information, vous pouvez consulter [notre aide en ligne](#).

Une confirmation de la révocation de mon mandat est envoyée par mail



RÉVOQUER MON MANDAT

■ Retour à l'écran d'accueil après la révocation du mandat

GOUVERNEMENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE permisdeconduire.gouv.fr Salomé FABRE

Bienvenue Salomé Fabre
NEPH 500575271053

CATÉGORIE DE PERMIS : B

EXAMEN PROGRAMMÉ

Vous n'avez aucun examen prévu

RÉSERVER UN EXAMEN

Comment préparer ma réservation ?

Afin de réserver votre créneau d'examen, renseignez-vous sur les disponibilités de votre accompagnateur et préparez les informations suivantes le concernant :

- Nom
- Prénom
- Numéro de dossier (NEPH)
- Date de délivrance de son permis de conduire (en cours de validité depuis au moins 5 ans)

Le numéro de dossier (NEPH) est une série de 12 chiffres que vous pouvez trouver sur les permis de conduire. Si votre accompagnateur a un nouveau permis, vous pourrez trouver ce numéro à l'arrière, en haut à gauche, de son permis. S'il possède un ancien permis, vous pourrez trouver ce numéro sur le premier volet, à gauche de la photo.

DÉLAI DE PRÉSENTATION

Aucun délai de présentation en cours

Qu'est-ce qu'un délai de présentation ?

Un délai de présentation est applicable à un candidat après une absence, un échec ou l'annulation d'un examen. Les réservations de places d'examen à la catégorie B du permis de conduire sont soumises aux délais de représentation suivants :

- 45 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 10 ;
- 30 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 15 et supérieur à 10 ;
- 20 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 20 et supérieur à 15 ;
- 10 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points inférieur ou égal à 25 et supérieur à 20 ;
- 2 jours à la suite d'un échec à l'examen pratique avec un total de points supérieur à 25 ;
- 40 jours à la suite d'une absence non justifiée à l'examen ;
- 30 jours à la suite d'une annulation à - de 6 jours de l'examen prévu.

MON AUTO-ÉCOLE

Aucun mandat.

Qu'est-ce qu'un mandat ?

Un mandat est un contrat entre l'auto-école et le candidat qui encadre la prestation de réservation de place d'examen. L'auto-école peut conclure la réservation d'une place d'examen pour le compte d'un candidat dès lors qu'il a été inscrit sous mandat par l'auto-école.

Une fois le mandat révoqué, une rubrique supplémentaire, permet de réserver un examen en tant que candidat libre.

Possibilité d'être pris sous mandat par une nouvelle auto-école